



31 MEMBRES DE L'ABBL SIGNENT LA WOMEN IN FINANCE CHARTER

Luxembourg, le 08 mars 2023

Face aux enjeux de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion, l'Association des Banques et Banquiers Luxembourg (ABBL) promeut la diversité de genre au sein des entreprises du secteur bancaire en s'associant avec d'autres associations et acteurs clés de l'industrie financière luxembourgeoise à la Women In Finance Charter. 31 de ses membres ont déjà répondu à son invitation et ont apposé leur signature sur cette charte ce 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

Diversité, innovation et performance sont étroitement liés

"La diversité n'est pas qu'une question de responsabilité sociale. Elle a aussi un rôle fondamental dans la performance et la pérennité des entreprises dans un monde en pleine mutation," souligne Catherine Bourin, membre du comité de direction de l'ABBL, initiatrice et coordinatrice du groupe de travail "diversité, équité et inclusion de l'association".

De nombreuses études ont démontré qu'il existe une corrélation entre une meilleure représentativité des femmes à des postes à responsabilité d'une entreprise et la performance ou la valeur ajoutée de cette dernière. De même, un grand nombre de chercheurs mettent en évidence le lien entre la diversité des employés d'une entreprise et leur niveau de productivité, leur capacité à innover et à s'adapter en temps de crise. Enfin, il est également prouvé qu'une entreprise qui favorise une culture de la diversité est plus susceptible de retenir ses meilleurs talents et de créer un climat de confiance au sein de son effectif.

La diversité de genre nécessite encore davantage de soutiens

Les femmes européennes ont un niveau de qualifications élevé. Ainsi, 60% des diplômé(e)s d'universités sont des femmes. Elles restent pourtant faiblement représentées à des positions hiérarchiques de niveau conseil d'administration ou postes de direction au sein des entreprises.

Selon une étude de l'ABBL menée en 2021, si les femmes représentent 53% de l'effectif sous convention collective sectorielle des banques (respectivement 35% hors convention collective), elles ne sont représentées qu'à hauteur de 21% au niveau des comités exécutifs. Ce chiffre tombe à 16% au niveau des conseils d'administration.

Women in Finance Charter : promouvoir la diversité et rendre compte des progrès

Placée sous le patronage de la Ministre des Finances, Yuriko Backes, la Charte nationale Women in Finance a pour objectif une représentation entre les genres plus équilibrée et la promotion de l'inclusion dans le secteur financier au Luxembourg. Au travers de celle-ci les signataires s'engagent à :

- promouvoir l'accès des femmes à tous les niveaux de l'entreprise, y inclus les niveaux de direction et de conseil d'administration ;
- désigner un cadre responsable (CR) en charge de la diversité et de l'inclusion ;
- fixer des objectifs et des plans d'action internes qui seront intégrés aux ambitions de l'entreprise ;
- favoriser la transparence en publiant chaque année sur leur site internet un rapport sur les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés.

Officiellement lancée ce 8 mars, Journée internationale des droits de la femme, lors d'une cérémonie à la Bourse de Luxembourg et en présence notamment de Mme la Ministre des Finances, Mme Yuriko Backes, la charte a déjà recueillie 61 signatures dont 31 en provenance de membres de l'ABBL.

La diversité : un engagement à long terme de l'ABBL

"Soutenir le secteur bancaire luxembourgeois dans sa transformation pour devenir un acteur majeur pour un monde et une économie durables et responsables, de même qu'encourager l'innovation et le développement de pratiques au service de cette ambition sont au cœur de nos engagements," précise Julien Froumouth, conseiller durable de l'ABBL. *"La promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion s'inscrivent ainsi pleinement dans notre démarche".* L'ABBL anime ainsi depuis 2019, un groupe de travail "diversité, équité et inclusion" au sein duquel ses membres peuvent partager et échanger sur les dernières évolutions – réglementaires ou volontaires - dans le domaine, les enjeux et opportunités que cela implique pour leurs



organisations et les bonnes pratiques observées. Ce groupe sensibilise l'ensemble des membres de l'ABBL à ces thématiques et organise ou promeut des formations.

Une boîte à outils, sur le principe du [guide RSE de l'ABBL](#) publié en janvier 2022 est en cours d'élaboration pour aider les membres à établir leur stratégie, élaborer leur plan d'actions et rendre compte de leurs progrès en matière diversité.

Au-delà d'être co-fondateurs et signataires de la Women In Finance Charter, l'ABBL est signataire de la [Charte de la Diversité IMS](#) (dont elle anime le groupe de travail autonome en matière de diversité de genre), des [UN Women Empowerment Principles](#) et de la [Charte Equilibre « My Pledge »](#).

A propos de l'Association des Banques et Banquiers Luxembourg, (ABBL)

La mission de l'ABBL est de promouvoir le développement durable de services bancaires réglementés, innovants et responsables. L'ABBL est la plus grande et la plus ancienne association professionnelle du secteur financier. Elle représente le secteur bancaire au sens large, à savoir la majorité des banques établies au Luxembourg, ainsi que les intermédiaires financiers réglementés et autres du secteur y compris les cabinets d'avocats, les cabinets de conseil, les auditeurs, les infrastructures de marché, la monnaie électronique et les établissements de paiement.

L'ABBL fournit à ses membres les informations, les ressources et les services dont ils ont besoin pour opérer sur un marché financier dynamique et dans un environnement réglementaire de plus en plus complexe. Elle est une plateforme ouverte pour discuter des problématiques clés de l'industrie et pour définir des positions communes à l'ensemble du secteur.

Contact presse : Paul Wilwertz, +352 46 36 60-322, paul.wilwertz@abbl.lu

nb : ces prochains jours, l'ABBL mettra en évidence sur ses réseaux sociaux, des témoignages de certains de ses membres afin d'illustrer l'engagement du secteur bancaire en faveur de la diversité et la multiplicité de leurs engagements.

Annexe : Liste des entreprises signataires membres de l'ABBL

1. Bank Julius Baer Europe
2. Banque de Commerce et de Placements S.A., succursale de Luxembourg
3. Banque de Luxembourg
4. Banque Raiffeisen, société coopérative
5. Banque Transatlantique Luxembourg S.A.
6. Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg
7. BGL BNP Paribas S.A.
8. Banque Internationale à Luxembourg S.A.
9. CA Indosuez wealth (Europe)
10. Caceis Bank Luxembourg Branch
11. CIBC Capital Markets (Europe) S.A.
12. Clearstream Banking S.A.
13. DekaBank Deutsche Girozentrale, Succursale de Luxembourg
14. Deutsche Bank Luxembourg S.A.
15. DZ Privatbank S.A.
16. EDMOND DE ROTHSCHILD (EUROPE)
17. European Depositary Bank S.A.
18. HSBC Continental Europe, Luxembourg
19. ING Luxembourg SA
20. Intesa Sanpaolo Bank Luxembourg S.A.
21. Itau BBA Europe S.A, Luxembourg Branch
22. John Deere Bank S.A.
23. Lombard Odier (Europe) S.A.
24. Northern Trust Global Services SE
25. Quintet Private Bank (Europe) S.A.
26. RBC Investor Services Bank S.A.
27. Société Générale Luxembourg



28. Swissquote Bank Europe S.A.
29. VP Bank (Luxembourg) S.A.
30. Mirabaud & Cie (Europe) S.A.
31. EFG Bank (Luxembourg) S.A.